



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate



Juin, un Mois de l'eau interactif avec l'OBVRLY !

Louiseville 1^{er} juin – Pour l'édition 2020 du Mois de l'eau, l'Organisme de bassins versants des rivières du Loup et des Yamachiche (OBVRLY) proposera, via sa page Facebook, diverses activités interactives et extérieures à faire en lien avec l'eau. Ce calendrier d'expérimentations permettra de sensibiliser la population de son territoire d'intervention aux enjeux concernant les ressources hydriques et célébrer cette richesse tout en respectant les normes sanitaires en vigueur.

On expérimente et on joue dehors avec l'eau

En raison du contexte actuel, l'édition 2020 du Mois de l'eau sera particulière. En effet, cette année, la population résidente des bassins versants des rivières du Loup et Yamachiche sera invitée à réaliser des activités autour de la maison. Pour encourager les jeunes à bouger, des expérimentations scientifiques et des activités extérieures leur seront proposées à travers des publications Facebook. Puisque l'OBVRLY souhaite maximiser la participation du public et des jeunes ayant recommencé l'école, cette programmation se poursuivra également en juillet.

« Le Mois de l'eau est une occasion privilégiée de célébrer cette ressource et de permettre à chaque individu de prendre conscience de sa valeur par rapport à l'utilisation que nous en faisons » rappelle Francis Clément, directeur général de l'OBVRLY. « L'objectif est également de sensibiliser la population aux répercussions que nos actions peuvent avoir sur cette ressource afin d'en assurer une utilisation durable ».

Plusieurs initiatives lancées par le Regroupement des organismes de bassin versant du Québec (ROBVQ) seront également annoncées prochainement, par exemple le concours Vidéo qui invite la population à se filmer en exprimant pourquoi elle aime l'eau. La date limite pour y participer est le 5 juin et des prix seront attribués.

Votre organisme de bassin versant à la radio

Grâce à la diffusion de capsules radiophoniques, deux thématiques prioritaires du Mois de l'eau seront mises de l'avant en 2020. L'importance d'un « bilan eau neutre » sur la propriété encourage la population à maximiser l'infiltration de l'eau sur le terrain afin d'éviter qu'elle ne rejoigne les égouts ou le cours d'eau le plus près chargée en sédiments ou autres particules, tandis que la fin du « tout-à-l'égout » exprime l'importance de ne rien jeter aux égouts, puisque c'est là que commence les principaux cours d'eau du territoire, à savoir les petites et grandes rivières du Loup et Yamachiche.

« Cette nouvelle approche permettra de conscientiser la population et les acteurs de l'eau de notre territoire d'intervention sur les enjeux liés à notre usage, tant individuel que collectif, de cette richesse naturelle. » conclut Francis Clément, directeur général de l'Organisme.

Un Mois de l'eau partout au Québec depuis 3 ans

En 2017, dans le cadre de l'adoption de la Loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques, le gouvernement du Québec proclamait le mois de juin « Mois de l'eau » dans le but de sensibiliser et d'informer la population du Québec sur l'eau et ses enjeux. Les organismes de bassins versants du Québec (OBV), les organismes de coordination des Tables de concertation régionale sur la Saint-Laurent (TCR) et leur vaste réseau de partenaires dans plusieurs secteurs d'activités, en collaboration avec le gouvernement du Québec, mettent en place chaque année des activités de communication, d'éducation et de sensibilisation pour inviter la population et les acteurs de l'eau à s'engager pour la préservation et à célébrer nos ressources hydriques. Ces initiatives sont prévues dans le Plan d'action 2018-2023 de la Stratégie québécoise de l'eau, qui déploie des mesures concrètes pour protéger, utiliser et gérer l'eau et les milieux aquatiques de façon responsable, intégrée et durable.

À propos de l'OBVRLY

Rappelons que l'OBVRLY est un organisme à but non lucratif qui promeut la gestion intégrée de l'eau par bassin versant ainsi que la gouvernance participative sur son territoire d'intervention. Il est mandaté par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) afin de réaliser le Plan directeur de l'eau (PDE) pour son territoire d'intervention, d'en faire la promotion ainsi que le suivi de sa mise en œuvre.

- 30 -

Source :

Geneviève Richard
Chargée de projets et responsable des communications
Organisme de bassins versants des rivières du Loup et des Yamachiche
genevieve@obvrly.ca